



Près de 20 000 paniers solidaires et 100% local distribués gratuitement aux Samariens les plus en difficulté

Amiens, le mardi 21 mai 2024

Pour faire face à l'inflation et soutenir les agriculteurs, le Département de la Somme est aux côtés des ménages samariens les plus précaires confrontés à une hausse des prix des denrées alimentaires : avec l'appui de SOLAAL Hauts-de-France et de la Chambre d'agriculture de la Somme, le département finance et accompagne la mise en place d'une distribution de près de 20 000 paniers solidaires, composés de produits locaux à 100%.

Accompagner les ménages Samariens en difficulté



Achat de fruits et légumes frais, de lait, d'œufs... pour certaines familles, l'augmentation du coût de la vie peut limiter ce type de dépense. **Afin de leur donner un coup de pouce pour leurs achats alimentaires du quotidien, le Département entame la distribution de paniers de denrées alimentaires produites localement et de saison.**

Aux côtés de l'association SOLAAL Hauts-de-France, association reconnue d'intérêt général dont la mission est de faciliter et d'organiser les dons des filières agricole et alimentaire, et de la Chambre d'agriculture de la Somme, le Département de la Somme finance la distribution de près de 20 000 « paniers solidaires ».

Cette opération poursuit un double objectif :

- **soutenir le pouvoir d'achat des samariens** bénéficiaires des associations d'aide alimentaire ;
- **contribuer au soutien et au développement de l'agriculture et les filières agricoles de la Somme** grâce à un approvisionnement en produits locaux de la Somme pour la composition des paniers

Après avoir consulté les associations d'aide alimentaire habilitées, le Département a fait le choix de distribuer un panier par famille de quatre personnes et deux paniers par famille de plus de quatre personnes : au total, ce sont 19 393 paniers qui seront constitués.

La distribution de ces paniers est effectuée à partir de cette semaine jusqu'au 15 juin 2024, par 7 associations nationales habilitées pour réceptionner et distribuer les « paniers » soit directement aux personnes accueillies, soit à des antennes locales des associations d'aide alimentaire nationales habilitées.

Il s'agit des structures caritatives suivantes :

- la Banque alimentaire de la Somme
- l'ANDES Epicerie solidaire « l'Atelier » (Blangy-sur-Bresle)
- l'ANDES Epicerie solidaire "EpiSol" du CCAS de Roye (Roye)
- l'ANDES Epicerie solidaire "SolEpi" (Doullens)
- la Croix Rouge du Ponthieu (Rue)
- les Restos du cœur de la Somme
- le Secours populaire de la Somme

Donner goût au local et soutenir l'agriculture samarienne



La précarité alimentaire est souvent marquée par la quasi-absence de consommation de légumes frais. Les paniers solidaires permettent aux personnes de se procurer des fruits et légumes et de les intégrer dans leur régime alimentaire.

D'une valeur de 15 €, ils sont composés de produits agricoles dont la sélection a été réalisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Somme. **23 producteurs ou fournisseurs locaux sont mobilisés pour cette opération d'un montant de 300 000 €, financé par le Département.**

Contenu du panier

- 1,5 kg de pommes de terre
- 500g d'oignons
- 500g de navets
- 1kg de pommes
- 1 bouteille de jus
- 500g de lentilles
- 1l de lait UHT
- 1 kg de farine
- 1 boîte de 6 œufs

Les 23 producteurs qui vont fournir les denrées sont issus de la SAS Somme Produits Locaux. Il s'agit de la société née en parallèle de la démarche « Somme Produits Locaux » afin de structurer la filière de vente directe en circuit court des exploitations. Cette structure collective de producteurs regroupe aujourd'hui 69 producteurs associés essentiellement du département de la Somme et des territoires limitrophes.

Les producteurs partenaires de cette opération sont :

Légumes

MARAICHAGE DE VIRONCHAUX - VIRONCHAUX
EARL REMAT - CAPPY
SCEA BLED - FRÉCHENCOURT
LES DELICES DU JARDIN D'AINVAL - GRIVESNES

Fruits et jus de pommes

VERGER DE SUZANNE - SUZANNE
DOMAINE DE MOISMONT - VRON

Jus de pomme

CIDRERIE DES COUDRIERS - SAINT GRATIEN
LA FERME BIO DES EVOISSONS - BERGICOURT

Œufs

SCEA DE CAFFARELLI - CHAUSSOY-EPAGNY
EARL DE BEAUVOIR - RAINNEVILLE
FERME DU MESNIL - MESNIL-SAINT-GEORGES
EARL DERUMAUX - BUIGNY L'ABBÉ

Lentilles

EARL DECAYEUX - WANEL
EMMANUEL DE VISME - LINCHEUX HALLIVILLERS
LE JARDIN D'ARLETTE - QUIRY-LE-SEC
SARL NOS BLES PURS - MATIGNY
FERME DES SOURCES - METIGNY
LA GRANGE À GRAINS - HARLY

Farine

EARL DES COLLINES - PLACHY-BUYON
PECHON CHERMANNE - BEAUCOURT-EN-SANTERRE
EARL PLAINE DE VIE - BAYONVILLERS
LA FERMES DES 3 TERRES - SOREL
MOULINS RIQUIER - CAHON

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **Cette opération concrète intensifie la dynamique engagée par le Département avec nos producteurs locaux. C'est une opportunité supplémentaire de valoriser leurs productions. Je tiens à remercier l'engagement des élus départementaux et notamment de mon collègue Emmanuel Noiret, Vice-président en charge du développement agricole, de l'alimentation et de la ruralité, ainsi que nos partenaires, SOLAAL Hauts-de-France et de la Chambre d'agriculture, pour cette mise en place. Nous avons voulu un dispositif simple, en lien avec le tissu agricole local, à destination des Samariens en difficulté. Un dispositif gagnant-gagnant, en Somme !** »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

